

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28, 29 mars 2017

2017 V67. Vœu relatif à la création de « Trocs à trucs ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la verbalisation de 68e, d'une parisienne, Gwenaëlle, pour avoir laissé un livre dans la rue afin qu'il puisse être récupéré,

Considérant que la Ville de Paris a très justement retiré l'amende par amour des livres et respect du partage de la culture,

Considérant l'initiative de la Ville de Paris depuis bientôt un an de mettre en place un espace « Trocs à trucs » afin de permettre aux agents de la Mairie de déposer des objets et en découvrir d'autres,
Considérant que cette initiative satisfait et fonctionne,

Considérant le nombre grandissant de parisiennes et parisiens voulant œuvrer au partage, à l'échange et au recyclage ;

Considérant le haut niveau d'attrait culturel des parisiennes et des parisiens,

Considérant qu'on ne jette pas un livre à la poubelle et qu'il est préférable de l'offrir à l'espace public,

Considérant que cette initiative pourrait enrichir les futures places piétonnes,

Considérant le travail fait par des associations comme Circul'livre,

Aussi, sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet et les élu-es du groupe communiste,

émet le vœu :

- Que soit installé dans Paris des espaces similaires à « Trocs à trucs » dans divers endroits stratégiques de la Capitale (parcs, places piétonnes etc...)

- Qu'une communication permette aux parisiennes et parisiens d'être mis au courant de l'installation de ces structures et encourage ceux-ci à en faire usage